AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 28-7-77130287

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION DE BOURGOGNE ET FRANCHE-COMTÉ - COTE-D'OR - SAONE-&-LOIRE - YONNE - NIÈVRE - JURA - DOUBS - HAUTE-SAONE - TERRITOIRE DE BELFORT

ABONNEMENT ANNUEL : 50 F.

SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX

Z.I. NORD - B.P. 194 - 21206 BEAUNE CEDEX - Tél. (80) 22.19.38

Régisseur de recettes de la Direction Départementale de l'Agriculture - C. C. P. DIJON 3405.12 K

Bulletin N° 104 - 27 juillet 1977

VIGNE

MILDIOU : La maladie a encore progressé, localement à la suite des fortes pluies de début juillet ; aux nombreuses taches sur pousses observées entre le 12 et le 18 juillet, se sont ajoutées les manifestations sur grappes : rot gris puis rot brun.

La végétation accusant un retard important, les grappes demeurent toujours très sensibles aux attaques du mildiou.

En conséquence il faut demeurer très vigilent et maintenir une protection parfaite, surtout des grappes jusqu'à véraison.

OIDIUM : Les premières attaques sur grappes ayant été observées, continuer à ajouter du soufre à la bouillie anti-mildiou.

TORDEUSES DE LA GRAPPE : En COTE-D'OR et en SAONE et LOIRE les captures aux pièges sont en progression depuis 8 à 10 jours et les premières pontes encore très rares ont été découvertes récemment.

Dans le JURA le deuxième vol de Cochylis reste soutenu.

Une application insecticide préventive pourra être effectuée dans les vignes précoces et sensibles dès la fin de cette semaine.

Nous rappelons l'intérêt de la lutte préventive en deuxième génération de vers pour éviter morsures et pénétrations des baies qui facilitent souvent l'installation de la pourriture grise.

ARBRES FRUITIERS

TAVELURE : Maintenir la protection dans les vergers contaminés.

GRANDES CULTURES

POMME DE TERRE

MILDIOU : Nous rappelons notre dernier bulletin.

DORYPHORE : Une application insecticide est nécessaire en présence de larves atteignant la taille d'un grain de blé.

BETTERAVES

OIDIUM : Les premières taches d'oïdium qui se manifeste sous forme d'un duvet poudreux blanc recouvrant les feuilles ont été découvertes.

Observer régulièrement les cultures ; si nécessaire effectuer deux traitements à quinze jours d'intervalle, le premier étant placé dès la découverte des premiers symptômes, avec du soufre mouillable (8 kg/Ha par traitement). En cas de besoin le soufre pourra être associé à un fongicide destiné à lutter contre la cercosporiose : Benlate, Peltar, Bavistine.

HOUBLON

MILDIOU : Assurer la protection des cônes dès leur formation et jusqu'à la récolte.

TABAC

MILDIOU : En cas d'apparition du mildiou il y aura lieu de récolter et de détruire les feuilles atteintes et d'appliquer immédiatement un poudrage de Manèbe à 8 %. Ce traitement sera renouvelé tous les quatre jours.

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie
Chef de la Circonscription Phytosanitaire
"Bourgogne et Franche Comté"
G. VARLET.

P 28

Imprimerie de la Station de "Bourgogne et Franche-Comté" - Le Directeur-Gérant : P. JOURNET - Commission Paritaire de Presse N° 527 - AD

--LES MALADIES DE CONSERVATION DE LA POMME DE TERRE

Diverses affections superficielles ou profondes peuvent se développer sur des tubercules qui étaient apparemment sains lors de la récolte. Ces affections sont souvent la source de pertes ou de litiges importants, car elles apparaissent tout au long de la période de stockage et, parfois, à destination où les conséquences commerciales sont plus lourdes, notamment lorsqu'il s'agit de marchés étrangers.

En FRANCE, trois maladies retiennent surtout l'attention dont deux sont responsables d'affections profondes : la fusariose et la gangrène, la troisième étant la gale argentée qui intéresse la peau du tubercule. Toutes trois sont provoquées par des champignons qui sont présents dans la plupart des sols mais dont les exigences de développement sont différentes.

LA FUSARIOSE

Le champignon se tient principalement dans les différentes parties des locaux de conservation, dans les paniers et les sacs usagés, sur les matériels de récolte et de conditionnement. En outre, une saison sèche et chaude favorise le développement du parasite dans le sol, ce qui explique, en partie, la recrudescence de cette maladie dans la dernière récolte Toutefois, ce champignon n'attaque pas la plante ; c'est grâce aux blessures de la peau qu'il s'installe dans le tubercule dont la chair se dessèche plus ou moins.

En surface, la lésion typique se manifeste par une tache en dépression de teinte foncée, cédant à la pression. La lésion s'étend, la peau s'affaisse et se couvre de rides concentriques garnies de coussinets blancs ou bleutés, porteurs de spores. En coupant le tubercule, on remarque une altération de la chair qui progresse plus vite au centre qu'à la périphérie. Par suite du dessèchement des tissus, des cavités étoilées ou arrondies se forment et se couvrent d'un feutrage mycélien blanchâtre, bleuâtre ou rougeâtre. Mais ces symptômes typiques sont souvent masqués en raison de la présence de plusieurs parasites ou encore de bactéries saprophytes.

LA GANGRENE OU PHOMA

Le sol et les tubercules jouent un rôle essentiel, au départ, dans la transmission de la maladie. Le champignon peut être présent dans la plante tout au long de son cycle végétatif et contaminer ainsi les tubercules fils. Mais le parasite pénètre dans les tubercules principalement par les blessures accidentelles de l'épiderme. Les blessures profondes conduisent à des taux de pénétration très élevés.

Les sols froids et humides et les basses températures lors de la récolte sont des éléments favorables à l'installation du champignon (années 1972 et 1974).

Extérieurement, la maladie se traduit par le symptôme classique du "coup de pouce" qui correspond à des dépressions plus ou moins circulaires au niveau desquelles la peau est plissée, les rides n'étant pas concentriques. En sectionnant les tubercules, les symptômes les plus caractéristiques apparaissent : ce sont des cavités de formes diverses qui peuvent être tapissées de filaments mycéliens gris-brun et qui contiennent parfois des ponctuations noires constituées par les fructifications du champignon (pycnides). Si le front de progression de celui-ci est irrégulier, la limite, entre les tissus sains et malades, est toujours très nette, alors qu'elle est diffuse dans le cas de fusariose. Finalement, c'est une pourriture sèche de la chair qui devient brune et granuleuse.

LA GALE ARGENTEE

Observée depuis longtemps en FRANCE, cette maladie a pris une importance de plus en plus grande pour les producteurs de plants.

L'infection est réalisée à partir de la semence, qui joue un rôle prépondérant, mais le sol peut servir de réservoir avec les déchets de récolte. Une forte humidité est favorable au développement du champignon. La contamination la plus grave a lieu entre la mâturité et l'arrachage des tubercules, l'autre phase de contamination se plaçant au moment de la plantation.

Sur les tubercules se forment des taches à contour arrondi, à reflet argenté par suite de la décoloration des cellules liégeuses et de l'interposition d'air. Ces taches sont parsemées de ponctuations noires qui donnent, à la faveur de l'humidité, de courts filaments mycéliens, porteurs de spores du champignon. Particulièrement perceptible sur les tubercules à peau colorée, cette gale passe souvent inaperçue lorsque la peau est jaunâtre, sauf lorsque les tubercules sont lavés. Ainsi, elle peut avoir une importance pour la présentation des pommes de terre de consommation. Mais, le dégât le plus évident étant le flétrissement précoce du tubercule, cette maladie aggrave les effets d'une mauvaise conservation et explique parfois certains échecs à la levée par suite d'une faculté germinative réduite des plants.

.../...

MOYENS DE LUTTE

Ayant affaire à des maladies dont les exigences de développement sont différentes, il convient, au plan pratique, de prendre un ensemble de mesures d'ordre cultural, physique, et chimique (pour les plants notamment) afin de limiter les pertes à un niveau économique acceptable.

1° - Moyens culturaux et physiques

Ces moyens consistent à :

. chercher une bonne origine de plant, car un tubercule peut n'être qu'apparemment sain ;

. respecter un assolement convenable. Un ray-grass et une céréale abaissent rapidement le taux d'inoculum du phoma, par exemple ;

. équilibrer les fumures, en réduisant l'apport d'azote ;

. arracher, le plus tôt possible après le défanage, par temps ensoleillé et chaud. Au-delà de 30° à 35°, des risques de brûlures existent ;

. choisir et régler soigneusement l'arracheuse dont la vitesse d'avancement doit être adaptée suivant que le sol est sec, humide ou pierreux. Certaines machines sont à proscrire, en raison des blessures qu'elles causent, des essais ayant montré de grandes différences quant au développement du phoma par exemple ;

. maintenir les tubercules dans une température ambiante de l'ordre de 20 à 25° C en ventilant de l'air chaud pendant les quinze jours qui suivent la récolte, afin de favoriser la cicatrisation des blessures ;

. conditionner dès que possible, à l'automne, de manière à bénéficier encore des températures douces ;

. régler les chaînes de triage pour éviter les sources de blessures ;

. éliminer tous les tubercules blessés ;

. limiter les manutentions ;

. stocker en chambre froide ou dans des installations ventilées selon les secteurs

. ne pas manipuler des tubercules refroidis, qui doivent être réchauffés (12) 15° avant conditionnement ou expédition ;

. récolter soigneusement, pour éviter les repousses qui maintiennent l'inoculum.

2° - Moyens chimiques

A - Pommes de terre de conservation

Bien que n'ayant aucune action directe sur les maladies de conservation, les traitements d'inhibition de germination contribuent, par leur effet sur l'état physiologique des tubercules, à maintenir un bon état sanitaire en cours de conservation. Si les pommes de terre doivent être conservées plusieurs mois, il est nécessaire d'utiliser un inhibiteur chimique de germination. Quelque temps après la récolte, ce produit sous forme de poudre, est mélangé aux tubercules de façon aussi homogène que possible, lorsque ceux-ci sont propres et secs

Produits autorisés : . chlorprophane (CIPC)
. prophame (IPC) = dose selon les
. chlorprophame + prophame = spécialités.

TOUS LES AUTRES PRODUITS SONT INTERDITS EN TRAITEMENT DES TUBERCULES DESTINES A LA CONSOMMATION HUMAINE ET ANIMALE.

B - Pommes de terre de semence

Techniquement, il est préférable de traiter dans les quinze jours qui suivent la récolte, ou immédiatement après triage, notamment dans le cas de phoma.

La fumigation nécessite des locaux étanches et un dispositif de ventilation

Le trempage doit être suivi d'un bon ressuyage des tubercules, sinon des pourritures bactériennes risquent de se développer

La pulvérisation fine est une technique intéressante, qui évite l'inconvénient précédent, mais elle exige une parfaite mise au point et des tubercules très propres.

C - Locaux et matériels

La désinfection des locaux de conservation et des matériels divers de récolte et de conditionnement s'impose en utilisant, en lessivage, à raison d'un litre de solution par mètre carré, l'un des produits suivants : crésyl = 10 l pour 100 litres d'eau ;
formol = 5 l pour 100 litres d'eau ; eau de javel = 3 l pour 100 litres d'eau ;
oxyquinoléine = 0,4 l de cryptonol pour 100 litres d'eau.

Cette désinfection est efficace à la condition que le lessivage soit réalisé sur des parois et du matériel soigneusement nettoyés.

La sacherie peut être désinfectée par fumigation si les sacs ne sont pas serrés en balles.
formol = une bombe pour 15 m3 soufre = 150 g/m3
Durée de la fumigation : 24 à 48 heures. Le matériel est susceptible d'être détérioré.

A moins d'un problème particulier, qui requiert un traitement spécifique, il convient de rechercher un produit aussi polyvalent que possible afin de réduire les coûts de production.

FONGICIDES AUTORISES A LA VENTE POUR LE TRAITEMENT DES SEMENCES DE POMMES DE TERRE (+)

Matières actives	Doses	Gale argentée	Phoma	Rhizoctone	Observations
Aminobutane	28 g/q		+		Fumigation
Bénomyl	200 g/hl 6 g/q	+	+ +	+	Trempage 5 minutes Pulvérisation fine
Carbendazime	200 g/hl			+	Trempage 5 minutes
Formol (aldéhyde formique à 35 %)	1 l/hl 1 bombe/15 m3			+ +	Trempage 5 minutes Fumigation
Glycophène	200 g/hl	+	?	+	Trempage 5 minutes
Mancozèbe	240 g/q			+	Poudrage
Méthylthiophanate	400 g/hl 350 g/hl 280 g/hl	 +	+ 	 + 	Trempage 5 minutes
Thiabendazole	240 g/hl 6 g/q		+ +		Trempage 5 minutes Pulvérisation fine
Associations : Carbendazime + Manèbe	120 g/hl 1 000 g/hl			+	Trempage 5 minutes
Manèbe + Thiabendazole	300 g/hl 180 g/hl	+		+	Trempage 5 minutes

o o o o

TRAITEMENTS DES SOLS AU BROMURE DE METHYLE

RECOMMANDATIONS AUX PERSONNES, ENTREPRISES ET GROUPEMENTS AGREES ET AUX UTILISATEURS

La limitation des résidus bromés devient de plus en plus nécessaire pour les cultures légumières mises en place sur un sol désinfecté.

Un document général envoyé aux conseillers horticoles intéressés et intitulé "La désinfection des sols au bromure de méthyle - Limitation des résidus bromés dans les légumes" fait une large part aux moyens à mettre en oeuvre pour atteindre ce but.

Ces mesures techniquement nécessaires se situent aux trois stades suivants :

- Au niveau de la préparation du terrain pour le traitement :
  la température, l'humidité relative, la porosité, les matières organiques et les amendements calcaires.
- Au niveau du traitement proprement dit :
  la dose, la durée de contact, la fréquence du traitement.
- Au niveau de la préparation du terrain pour la remise en culture :
  l'aération, le "lessivage".

Il convient de travailler en collaboration avec les Agriculteurs et de les aider :

- par des conseils,
- par la mise en application des mesures appropriées, détaillées dans le document ci-dessus indiqué.

Inscription à la Commission Paritaire des Publications et Agences de Presse N° 527 AD.